



Maître de l'ouvrage :

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT PAYS D'EGLETONS

43 Bis, Avenue Charles de Gaulle
19300 EGLETONS

Objet du marché :

CONSTRUCTION DE 5 PAVILLONS DE TYPE 3

Boulevard des Chadaux - 19300 EGLETONS

**Cahier des Clauses Techniques Particulières
Devis Quantitatif
(C.C.T.P. – D.Q.)**

LOT N°13 – V.R.D.

ARCHITECTE		BUREAUX D'ETUDES	
 P. ROSSIGNOL	Ph. ROSSIGNOL ARCHITECTE D.P.L.G. 2, Rue Dr. Sikora 19300 EGLETONS Tél : 05.55.93.23.92 Courriel : atelier.r@wanadoo.fr	 BUREAU D'ETUDES LIMOUSIN AUVERGNE INGENIERIE	B.E.T. LIMOUSIN AUVERGNE INGENIERIE B.E.T Fluides 14, Quai Baluze 19000 TULLE Tél 05.55.26.00.91 Courriel : contact@lai19.fr
		 INGENIERIE	B.E.T. ARCS INGENIERIE B.E.T Structures 49, Rue A. DAUDY 19100 BRIVE LA GAILLARDE Tél : 05.55.86.29.95 Courriel : o.clavel-arcsing@orange.fr

GENERALITES

Le Cahier des Clauses Particulières avec ses généralités et ses spécifications particulières à chaque corps d'état forme un tout.

L'entrepreneur devra donc prendre connaissance des prescriptions des autres lots.

Le Cahier des Clauses Techniques particulières n'est pas limitatif. En conséquence, il demeure convenu que moyennant le prix forfaitaire indiqué à sa soumission et servant de base au marché, l'entrepreneur devra la totalité des travaux nécessaires au complet achèvement de la construction.

L'entrepreneur devra s'assurer de toutes les garanties nécessaires et en particulier, en cas d'imprécision ou d'omission du Cahier des Clauses Techniques, ce avant la remise de sa proposition ou la signature de son marché, se faire préciser par le Maître d'œuvre, la nature de l'ouvrage qui sera exigé pour permettre le parfait et complet achèvement de la construction.

De ce fait, le prix sera remis en connaissance de cause et non susceptible d'une quelconque erreur ou omission.

DOCUMENTS TECHNIQUES DE REFERENCE :

L'ensemble des travaux et ouvrages sera soumis, tant en ce qui concerne la qualité des matériaux, que leur mise en oeuvre, aux spécifications, prescriptions et impositions des documents officiels de référence ci-après :

-Normes françaises AFNOR

-Cahier des Charges édités par les divers organismes et reconnus comme documents techniques unifiés (D.T.U.).

-Cahier des prescriptions techniques générales (C.P.T.G.) et Cahier des Charges (C.G.) édités par le Centre Scientifique et Technique du bâtiment (C.S.T.B.).

-Le R.E.E.F. 1958

-Règles B.A.

NOMENCLATURE DES LOTS

LOT N° 1 – GROS ŒUVRE

LOT N° 2 – CHARPENTE-OSSATURE BOIS

LOT N° 3 – COUVERTURE

LOT N° 4 – MENUISERIES P.V.C.

LOT N° 5 – MENUISERIES INTERIEURES BOIS

LOT N° 6 – ISOLATION-PLATRERIE-PEINTURE

LOT N° 7 – CHAPE FLUIDE (base ciment)

LOT N° 8 – REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES - FAIENCE

LOT N° 9 – SERRURERIE - CLOTURES

LOT N° 10 – ELECTRICITE + PHOTOVOLTAIQUE

LOT N° 11 – PLOMBERIE – VMC – CHAUFFAGE GAZ

LOT N° 12 – ESPACES VERTS - ENGAZONEMENT

LOT N° 13 – VRD

GENERALITES**A - CONDITIONS COMPLEMENTAIRES :**

L'entreprise est réputée :

- Avoir pris connaissance de tous les plans et documents utiles à la réalisation des travaux ainsi que tous les éléments généraux et locaux en relation avec leur exécution.
- Avoir apprécié exactement toutes les conditions d'exécution et s'être parfaitement et totalement rendu compte de leur nature, de leur importance et de leurs particularités.
- Avoir contrôlé toutes les indications de documents du dossier et s'être entourée de tous les renseignements complémentaires éventuels auprès du Maître d'œuvre.

B - MATERIAUX - MISE EN OEUVRE :

Tous les ouvrages seront réalisés en matériaux conformes aux Normes.

Leur mise en œuvre sera exécutée suivant les règles de l'art et les D.T.U. correspondants, tous ouvrages ou parties d'ouvrages non conformes seront déposés et remplacés par l'entrepreneur à ses frais.

C - EXECUTION DES OUVRAGES

La description des ouvrages indiqués au présent C.C.T.P. n'est pas limitative, tous les travaux nécessaires à une exécution complète et parfaite des ouvrages, objet du présent lot, ne pourra se prévaloir d'une omission quelconque dans le présent document.

D - VERIFICATION DES COTES :

L'entrepreneur devra avant exécution de ses travaux, vérifier soigneusement sur place les côtes de mise en œuvre et s'assurera de leur concordance avec les côtes portées aux dessins et au devis descriptif.

De même, il devra prendre connaissance des dispositions arrêtées pour les ouvrages devant constituer les supports de ces travaux.

Il sera responsable de toutes les erreurs non signalées, ainsi que des conséquences de toute nature qu'elles entraîneraient.

E - ECHANTILLONS :

Tous les échantillons, modèles ou maquettes qui lui seront demandés par le Maître d'œuvre pour fixer son choix, font expressément partie du forfait, ainsi que toutes présentations ou dépose des ouvrages ou parties d'ouvrages non acceptées.

PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES

Il est rappelé que les documents suivants sont applicables au marché et le seul fait pour l'entrepreneur d'avoir déposé sa soumission implique qu'il en a parfaite connaissance.

Documents Techniques Unifiés (D.T.U.) compris tous additifs, relatifs aux travaux de terrassements et V.R.D.

- cahier des clauses techniques générales applicables aux Marché Publics de travaux – Fascicule spécial etc...
- recommandations pour l'exécution des Travaux Routiers, Ministère de l'équipement fascicules 1 à 4 Janvier 1976 Octobre 1981.
- recommandations provisoires professionnelles d'exécution des dallages industriels, annale de l'Institut Technique du Bâtiment T.P. N° 379 Janvier 1980.
- guides SETRA, Mars 1975, relatifs au contrôle de compactage des couches de chaussées.
- D.T.U. n°12 – Travaux de Terrassements Juillet 1964.
- Étude de sol établie par SIC INFRA 63.
- C.C.G.T. Fascicules 4-35-61-62-70-71.
- C.P.C Fascicules 4-24-26-30-31-63-64-65-68.
- C.P.E. M/T Fascicule 4-23-33-60.
- arrêtés Ministériels des 6 Mars 1973 – 2 Août 1974 – 28 Décembre 1974.
- circulaire 70.21 du 21 Décembre 1970, déclaration à effectuer avant d'entreprendre tout travail ou opérations ou voisinage de lignes électriques et de canalisations électriques souterraines.
- Formalités de déclaration de fouilles (Code Minier).
- D.T.U 60.1- 60.31- 60.32- 60.33- 60.41- 611.
- Cahier du CSTB n° 38 (Réseaux de distribution : eau, gaz, électricité, etc...)

L'exécution des travaux sera conforme aux règles de l'art avec application des spécifications du Cahier des Prescriptions Communes à tous les corps d'état.

Cette liste n'est pas limitative, l'entreprise doit obligatoirement exécuter ses travaux et prestations conformément aux règles de son art et aux prescriptions techniques existant en la matière.

Autres textes

Les prescriptions applicables sont celles du cahier des charges applicables aux travaux de maçonnerie et de béton D.T.U. 20 et additif n°1.

Règles de calculs – D.T.U.

Compris tous additifs, annexes et errata

- Règles B.A.E.L. 91 – Révisées 99 – Février 2000.
- Règles F.B. Décembre 1993.
- Règles N.V. 65 – Avril 2000.
- Règles N 84 modifiées 95 – Septembre 1996.
- Les prestations et sujétions suivantes seront à la charge de l'entreprise et devront être comprises dans la décomposition de prix du présent lot.

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT PAYS D'EGLETONS			
CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS – Boulevard des Chadaux – 19300 Egletons			
C.C.T.P. - D.Q. - LOT N° 13 - V.R.D.			
	Quant.	P. U.	Montant HT
<u>PREAMBULES :</u>			
1) Le coût des échafaudages, étaitements, signalisation, protection et autorisations nécessaires à la bonne exécution du présent lot est inclus dans les prix remis par l'Entreprise, ainsi que le coût des installations de chantier et des nettoyages incombant au présent lot.			
2) Les volumes indiqués ci-après ne sont pas foisonnés.			
A - INSTALLATIONS DE CHANTIER			
<u>13.1. Implantations</u>			
a) Implantation des plateformes intégrant les 5 maisons y compris pré-implantation des maisons elles-mêmes.			
Ensemble	Ens		1
b) Implantation des ouvrages tels que voiries, tranchées, réseaux divers, regards, chambres de tirage, caniveaux, etc...			
Ensemble	Ens		1
B - TRAVAUX PREPARATOIRES			
<u>13.2. a) Terrassements en déblais pour modification du talus</u>			
côté Sud-Ouest du terrain compris mise en dépôt sur le terrain pour réemploi en fin de chantier après élimination des mottes d'herbe, rochers, gros cailloux, racines et débris éventuels.			
Volume	m³		103,000
<u>b) Dressement des talus</u>			
Lin	ml		58,00
<u>13.3. Réfection du réseau d'Eaux Pluviales entre F.J.T. et le regard</u>			
existant en limite de domaine public, Bd des Chadaux, comprenant :			
a) Tranchée jusqu'à 2,00 m de profondeur compris découpe précautionneuse du revêtement bitumineux 12 ml environ, ouverture, gravillons 6/8 en fond sur 45 cm d'épaisseur, Bidim, rebouchage, compactage et grillage avertisseur.			
Lin	ml		38,00
b) Raccordements sur regards existants (côté F.J.T. et en limite du Bd des Chadaux) compris toutes sujétions de réalisations.			
Ensemble	Ens		2
c) Plus value pour rebouchage en T.V. 0/31 ⁵ sur traversée de voie d'accès au parking F.J.T.			
Lin	ml		12,00
d) Fourniture et mise en place de regard circulaire Ø 1000 mm en béton (ou thermoplastique) avec tampon fonte Ø 600 mm compris : terrassements, fondations, raccordements sur tuyaux Ø 315 mm et toutes sujétions de mise en œuvre. Profondeur du fil d'eau par rapport au terrain naturel : 1,60 m environ			
Ensemble	Ens		1
e) Tuyaux PVC classe C.R.8 (ou tubes annelés P.E.H.D. double paroi) Ø 315 mm en fond de tranchée			
Lin	ml		38,00
f) Drain PVC Ø 100 mm (ou drain agricole à fond plat) en tranchée compris raccordement sur tuyaux PVC ci-avant			
Lin	ml		38,00

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT PAYS D'EGLETONS			
CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS – Boulevard des Chadaux – 19300 Egletons			
C.C.T.P. - D.Q. - LOT N° 13 - V.R.D.			
	Quant.	P. U.	Montant HT
g) Raccord de revêtement tricouche sur partie de tranchée en traversée de la voie d'accès Lin ml	12,00		
C - TERRASSEMENTS EN MASSE ET REMBLAIS			
13.4. Terrassements en déblai pour purge du terrain (cf. rapport du géotechnicien ALPHA BTP joint au présent dossier) compris creusement, chargement et évacuation des terres et matériaux enfouis			
a) Sur zones voirie et accès, jusqu'à 1 mètre de profondeur moyenne Volume m³	523,000		
b) Sur zone bâtiments et terrasses jusqu'à 2 mètres de profondeur moyenne Volume m³	1 958,000		
Nota : une quantité de 50 m ³ de terre végétale ou matériaux utilisables en remblais simples (nivellement de terrain autour des logements 1 et 5) sera entreposée sur site pour réemploi 1) se référer au plan "zones à purger" et rapport ALPHA B.T.P. 2) l'entreprise fera son affaire du lieu d'évacuation des déblais La Commune d'Egletons met néanmoins un terrain à disposition sous réserve d'une remise en place de terre végétale après mise en dépôt A voir lors de la visite <u>obligatoire</u> du site.			
13.5. a) Premier empierrement sur zones voirie et accès comprenant la mise en place de matériaux rocheux sains et crus (classement G.T.R. : R61/R62) tels que $D \leq 150$ mm. Compris compactage soigné pour obtenir les valeurs exigées par le géotechnicien ($Ev2 \geq 45$ Mpa et $Ev2/Ev1 \leq 2,0$) Cet empierrement sera réalisé jusqu'à 20 cm sous le niveau fini des zones concernées (voie d'accès principale, trottoirs, accès garages partiels avec débords de 50 cm) Volume m³			
	486,000		
b) Essais à la plaque sur couche de forme ci-avant Pour une intervention de 6 essais Ensemble Ens			
	1		
13.6. Remblais techniques sous bâtiments (et 2 mètres en périphérie)			
a) Poinçonnement du fond de purge en matériaux rocheux "crus" 50/200 mm - classe G.T.R. : R61 Epaisseur après compactage : 0,30 m environ Volume m³	294,000		
b) Intervention de 5 essais à la plaque sur fond de purge poinçonné ci-avant Valeurs à obtenir : $Ev2 \geq 35$ Mpa $Ev2/Ev1 \leq 2,0$ Ensemble Ens	1		
c) Apport et mise en œuvre compactée d'apports rocheux sains (classement G.T.R. : R61/62) tels que $D \leq 200$ mm Epaisseur après compactage = 0,50 m environ Volume m³	490,000		
d) Intervention de 5 essais à la plaque sur couche 0/200 mm ci-avant Valeurs à obtenir : $Ev2 \geq 50$ Mpa $Ev2/Ev1 \leq 2,0$ Ensemble Ens	1		

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT PAYS D'EGLETONS						
CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS – Boulevard des Chadaux – 19300 Egletons						
C.C.T.P. - D.Q. - LOT N° 13 - V.R.D.						
	Quant.	P. U.	Montant HT			
<p>e) Apports et mise en œuvre compactée (tous les 50 cm au maximum) d'apports rocheux sains (classement G.T.R. = R61/R62) tels que $D \leq 100$ mm</p> <p>Epaisseur totale après compactages : 0,84 m environ</p> <p style="text-align: right;">Volume m³</p>	823,000					
<p>f) Interventions de 5 essais à la plaque sur couches 0/100 mm ci-avant</p> <p style="text-align: right;">Ensemble Ens</p> <p>Valeurs à obtenir : Ev₂ ≥ 50 Mpa Ev₂/Ev₁ ≤ 2,0</p>	2					
<p>Nota :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ces remblais techniques compactés constituent les plateformes laissées au lot gros-œuvre - Se référer au plan "zones à purger" pour localisation des remblais ci-avant 						
<p>13.7. Remblais en périphérie des bâtiments (zone de 2 mètres et terrasse) après l'intervention du lot Gros-Œuvre et avant l'intervention du lot Charpente, comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apport et mise en œuvre compactée d'apports rocheux sains (classement G.T.R. : R61/R62) tels que $D \leq 100$ mm <p style="text-align: right;">Volume m³</p>				162,000		
<p>Nota : Cette couche d'apport sera réglée à 10 cm en dessous des niveaux de sols finis (une couche de 10 cm de terre végétale sera régalée par la suite)</p>						
D - RESEAUX ENTERRES						
<p>Nota : Le plan de réseaux intégré au présent dossier de consultation sera scrupuleusement respecté à savoir que l'essentiel des tranchées sont situées dans les zones purgées-remblayées ce qui permettra un rebouchage partiel avec les matériaux issus des déblais (0/100 mm) Une coupe type sur la tranchée principale est présente, également, sur le plan de réseaux.</p>						
<p>13.8. Tranchées de 1,00 m de largeur et 1,20 m de profondeur compris ouverture dans reblais 0/100 mm (cf. articles précédents), apport de sable sur environ 60 cm d'épaisseur, complément de remblais en 0/100 mm issus des déblais et compactage. L'excédent de déblais 0/100 mm pourra être réutilisé en remblais sur site.</p> <p style="text-align: right;">Lin ml</p>	107,00					
<p>13.9. Tranchées de 0,60 m de largeur jusqu'à 0,80 m de profondeur compris ouverture dans reblais 0/100 mm, sable en fond, complément de remblais en 0/100 mm issus des déblais et compactage. L'excédent de déblais 0/100 mm pourra être réutilisé en reblais sur site</p> <p style="text-align: right;">Lin ml</p>	55,00					
<p>13.10. Réseaux E.R.D.F.</p>						
<p>a) Fourniture et mise en place en tranchées (comptées à l'article 13.13) de gaine T.P.C. de type JANOLENE ou similaire avec grillage avertisseur. Compris pénétrations dans les maisons.</p>						
a.1) Diamètre 160 mm	Lin	ml	28,00			
a.2) Diamètre 90 mm	Lin	ml	180,00			

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT PAYS D'EGLÉTONS			
CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS – Boulevard des Chadaux – 19300 Egletons			
C.C.T.P. - D.Q. - LOT N° 13 - V.R.D.			
		Quant.	P. U.
			Montant HT
b) Fourniture et mise en place de chambre de tirage préfabriquée en béton avec couvercle en fonte sans logo de type L1T ; compris toutes sujétions de mise en œuvre et de fondation.			
	Nb	U	1
13.11. Réseaux A.E.P.			
Fourniture et mise en place en tranchées prévues ci-avant de tuyaux polyéthylène eau potable avec grillage avertisseur :			
a) Diamètre 32 mm			
	Lin	ml	45,00
<u>Localisation</u> : sous voie d'accès commune			
b) Diamètre 25 mm			
	Lin	ml	84,00
<u>Localisation</u> : sur parties privatives y compris pénétration dans les maisons			
13.12. Réseau gaz sur parties privatives.			
Nota : Le passage en tranchée commune du tuyau de gaz PE Ø 32 mm sera réalisé par les soins de G.R.D.F. en coordination avec l'entreprise titulaire du présent lot. Seuls les tuyaux prévus dans les parcelles privatives seront à fournir et poser par l'entreprise.			
Fourniture et mise en place en tranchées prévues précédemment de tuyaux polyéthylène spécial gaz entre l'emplacement du futur coffret en limite de propriété et les bâtiments. Compris grillage avertisseur.			
Diamètre 32 mm			
	Lin	ml	50,00
13.13. Réseau de téléphone.			
a) Fourniture et mise en place, en tranchées prévues précédemment, de tuyaux P.V.C., compris grillage avertisseur.			
Ø 63 mm			
	Lin	ml	123,00
Ø 42 mm			
	Lin	ml	256,00
<u>Localisation</u> : sur parties privatives et le long de la voie d'accès commune aux logements.			
b) Fourniture et mise en place des chambres de tirage en béton préfabriqué avec tampons fonte "qualité trottoir" ; compris toutes sujétions de mise en œuvre (terrassements, béton de fondation, raccordements...).			
Chambre de type L2T			
	Nb	U	3
c) Fourniture et mise en place de regard en béton préfabriqué de section 30 x 30 cm avec réhausse et couvercle béton.			
Compris toutes sujétions de mise en œuvre			
	Nb	U	5
13.14. Eclairage Public (gainage seulement)			
a) Fourniture et pose en tranchée de gaines T.P.C. de type JANOLENE ou similaire Ø 63 mm compris grillage avertisseur			
	Lin	ml	65,00
b) Regards béton préfabriqués 30 x 30 cm compris réhausse et tampon béton			
	Nb	U	4

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT PAYS D'EGLETONS					
CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS – Boulevard des Chadaux – 19300 Egletons					
C.C.T.P. - D.Q. - LOT N° 13 - V.R.D.					
			Quant.	P. U.	Montant HT
13.15. Réseau Eaux Usées					
a) Fourniture est passage en tranchées prévues précédemment de tuyaux P.V.C. assainissement de type CR8, compris coudes, tés, grillage avertisseur et tous raccordements sur ouvrages neufs.					
a.1. Diamètre 100 mm	Lin	ml	72,00		
a.2. Diamètre 160 mm	Lin	ml	50,00		
b) Boîtes de raccordement en P.V.C. de type tabourets-regards avec réhausse éventuelles et tampons hydrauliques en fonte circulaires à entourage béton. Compris toutes sujétions de mise en œuvre.					
b.1. Tabouret 315 x 160 mm	Nb	U	6		
c) Regards en béton préfabriqué de dimensions 40 x 40 x 40 cm avec tampon béton, compris toutes sujétions de pose. Ces regards seront enterrés de 10 à 15 cm.					
	Nb	U	5		
13.16. Réseau Eaux Pluviales					
a) Fourniture et passage en tranchées comptées précédemment de tuyaux P.V.C. de type CR8, compris : coudes, tés, grillage avertisseur et tous raccordements sur ouvrages neufs.					
a.1. Diamètre 125 mm.	Lin	ml	43,00		
a.2. Diamètre 160 mm.	Lin	ml	37,00		
a.3. Diamètre 200 mm.	Lin	ml	41,00		
b) Raccordement sur regard E.P. laissés en attente au droit des garages pour le lot gros-œuvre					
	Nb	U	5		
c) Boîtes de raccordement en P.V.C. de type tabourets-regards avec réhausse éventuelles et tampons fonte circulaires à entourage béton. Compris toutes sujétions de mise en œuvre.					
c.2. Tabouret 315 x 160 mm	Nb	U	5		
c.3. Tabouret 315 x 200 mm	Nb	U	1		
<u>Localisation</u> : en limite de propriété côté Bd des Chadaux					
d) Fourniture et mise en place, compris toutes sujétions de pose et fondation de regards avaloirs en béton préfabriqué avec grille fonte concave à cadre respectant la réglementation P.M.R. Ouverture libre : 56 x 56 cm.					
	Nb	U	6		
<u>Localisation</u> : dans l'axe de la voie commune d'accès et devant les garages					
E - VOIRIE COMMUNE ET ACCES PRIVATIFS					
13.17. Fourniture et pose de bordures en béton gris					
compris terrassements, pose sur lit béton, calages, coupes, confection de joints et toutes sujétions. Bordures franchissables de type T1 enterrées (dénivelé de 2 cm entre trottoir et chaussée)					
	Lin	ml	95,00		

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT PAYS D'EGLETONS			
CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS – Boulevard des Chadaux – 19300 Egletons			
C.C.T.P. - D.Q. - LOT N° 13 - V.R.D.			
	Quant.	P. U.	Montant HT
13.18. Remblais sur zone voirie et accès privatifs			
La deuxième intervention, à la fin du chantier, consiste, après nettoyage, en la mise en place d'une couche de grave G.N.T. 0/31 ⁵ de 20 cm d'épaisseur moyenne, parfaitement compactée et profilée :			
Surface	m²		468,00
Nota :			
- la voie commune d'accès aura un profil concave (point bas à l'axe de la chaussée et points hauts sur les bords ; pente de 2%)			
- les voies privatives et terrasses des logements 3, 4 et 5 présenteront des pentes vers les caniveaux à grilles (accès garages) ou vers l'extérieur (accès piétons et terrasses des logements 3, 4 et 5)			
13.19. Enduit tricouche sur voirie commune et accès privatifs			
Application d'un enduit tricouche à l'émulsion de bitume R69% finition en gravillons de teinte grise ou sable et de granulométrie 4/6 (gravillons noirs prohibés).			
Surface	m²		468,00
<u>Localisation</u> : voie d'accès commune aux logements, garages, accès entrées et terrasses des logements 3, 4 et 5			
13.20. Création de trottoir le long de la voie d'accès commune aux logements comprenant :			
a) Fourniture et mise en place de G.N.T. 0/31 ⁵ compacté sur 10 cm d'épaisseur			
Surface	m²		108,00
b) Fourniture et mise en œuvre de castine 0/10 chaulée à raison de 3% de chaux minimum. Confection d'une couche de surface en matériaux stabilisés 0/10 sur une épaisseur moyenne de 12 cm après compactage. Ce prix comprend la fourniture, le chargement, le transport, la mise en œuvre de la castine mélangée à de la chaux hydraulique (en centrale), le compactage et l'arrosage ainsi que toutes sujétions d'exécution. Volume : 13,000 m ³			
Surface	m²		108,00
Nota : Les teintes grise et ocre jaune seront prescrites. Le choix de la couleur sera fait par l'architecte après présentation d'échantillons par l'entreprise.			
13.21. Raccordement de la voie d'accès sur le boulevard des Chadaux comprenant :			
- dépose précautionneuse, après découpe à la disqueuse, de bordures de trottoir franchissables A2 (lin : 8 ml)			
- décaissement de la zone trottoir 50 cm environ compris chargement et évacuation des terres (vol. : 6 m ³)			
- remblais en 0/150 compacté sur 30 cm environ			
- pose des bordures A2 en arrondi à facettes (cf. plans) compris toutes sujétions (lin : 5 ml)			
- raccord d'enduit tricouche sur enrobé existant (8ml)			
Ensemble	Ens		1
F - REMBLAIS DE FINITION ET REGALAGES DE TERRE VEGETALE			
13.22. Remblais en matériaux récupérés, lors des terrassements, sur les terrains privatifs des logements 5 et 1			
Volume	m³		49,000

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT PAYS D'EGLETONS			
CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS – Boulevard des Chadaux – 19300 Egletons			
C.C.T.P. - D.Q. - LOT N° 13 - V.R.D.			
	Quant.	P. U.	Montant HT
13.23. Régilage de terre végétale récupérée sur site (cf. article 13.2.)			
sur une épaisseur moyenne de 10 cm			
Surface	m²	1 029,00	
<u>Localisation</u> : l'ensemble des zones à enherber (sauf talus côté F.J.T.)			
MONTANT HT LOT N°13 :			
T.V.A. 20% :			
MONTANT TTC LOT N°13 :			
NOTA GENERAL :			
En cas d'insuffisance avérée de nettoyage de la part de l'Entreprise (mentionnée sur un compte rendu de chantier), une retenue de 5% sur le montant de son marché sera appliquée.			
Si dans un délai de 2 semaines à partir de la réunion de chantier où la demande de nettoyage a été formulée par l'architecte celui-ci n'a pas été effectué, une entreprise de nettoyage spécialisée sera mandatée aux frais de l'Entreprise.			
L'Entrepreneur est réputé avoir pris connaissance des lieux avant la remise de son offre.			
VARIANTES			
VARIANTE 13.1. : Travaux en plus-value			
Remplacement de l'enduit tricouche par un revêtement en enrobé			
(article 13.19.) par la mise en place d'un tapis d'enrobé BBSG 0/10 après application d'un enduit de scellement sur G.N.T 0/31 ^s .			
(couche d'accrochage à l'émulsion bitume R69% à raison de 500 g/m ²)			
Enrobé dense à chaud 0/10 à raison de 120 kg/m ² de teinte noire, compactage et toutes sujétions d'exécution.			
<u>Nota</u> : n'indiquer que le montant de la plus-value.			
Surface	m²	468,00	+
MONTANT HT de la VARIANTE 13.1. (plus-value) :			
T.V.A. 20% :			
MONTANT TTC de la VARIANTE 13.1. (plus-value) :			
VARIANTE 13.2. : Travaux en plus-value			
Pour la mise en place de bordures de trottoir le long de la voie			
côté parcelle AW 101			
Fourniture de bordures en béton gris compris terrassements, chargement et évacuation des terres exédentaires dans un rayon de 5 km, pose de bordures sur lit béton, calages, coupes, confection de joints et toutes sujétions			
Bordures de type T1 enterrées dito article 13.17.			
Lin	ml	35,00	+
MONTANT HT de la VARIANTE 13.2. (plus-value) :			
T.V.A. 20% :			
MONTANT TTC de la VARIANTE 13.2. (plus-value) :			

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT PAYS D'EGLÉTONS			
CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS – Boulevard des Chadaux – 19300 Egletons			
C.C.T.P. - D.Q. - LOT N° 13 - V.R.D.			
	Quant.	P. U.	Montant HT
<u>VARIANTE 13.3. : Travaux supplémentaires</u>			
<u>Pour la mise en place de bordurettes</u>			
Fourniture de bordurettes en béton gris compris terrassements, mise en remblais des matériaux issus des déblais, pose des bordurettes de type P1 sur lit de béton, calages, coupes, confection de joints et toutes sujétions			
Lin	ml	76,00	+
<u>Localisation :</u>			
- en bordure des accès garage et des accès entrée sur les logements 1 à 5			
- en périphérie des terrasses goudronnées sur les logements 3,4 et 5.			
MONTANT HT de la VARIANTE 13.3. (plus-value) :.....			+
T.V.A. 20% :			+
MONTANT TTC de la VARIANTE 13.3. (plus-value) :.....			+